

ASSEMBLÉE NATIONALE26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 410

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 24

I. – À l’alinéa 20, supprimer la référence :

« 1395 C, ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer la référence :

« 1469 A *quater*, ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Correction d’erreurs de référence.